



HAL
open science

La ville comme gestion de l'altérité. Espaces et spatialités à Paris (IXe-XIXe siècles)

Hélène Noizet

► To cite this version:

Hélène Noizet. La ville comme gestion de l'altérité. Espaces et spatialités à Paris (IXe-XIXe siècles). Yann Calbérac; Olivier Lazzarotti; Jacques Lévy; Michel Lussault. Carte d'identités. L'espace au singulier, Hermann Éditeurs, 2019, Colloque de Cerisy, 9791037001535. halshs-03784349

HAL Id: halshs-03784349

<https://shs.hal.science/halshs-03784349>

Submitted on 23 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Hélène Noizet
Maîtresse de conférences HDR
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
LAMOP UMR 8589

Noizet, Hélène, « La ville comme gestion de l'altérité. Espaces et spatialités à Paris (IX^e-XIX^e siècles) », dans Yann Calbérac, Olivier Lazzarotti, Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.), *Carte d'identités. L'espace au singulier*, 2019, Paris, Hermann Éditeurs, p. 267-280.

Ce document est le fichier d'auteur de l'article, avec la numérotation des pages correspondant à l'édition indiquée entre crochets.

La ville comme gestion de l'altérité. Espaces et spatialités à Paris (IX^e-XIX^e siècles)

[267] Comment se fabrique la ville dans la longue durée ? Quand on envisage l'urbanisation comme un processus multiséculaire¹, les interactions entre les formes urbaines et les pratiques sociales apparaissent décisives. Les premières, identifiées à la configuration géométrique et physique du système voies-parcelles-bâti², peuvent être définies à proprement parler comme des espaces. Les secondes correspondent à ce que les géographes francophones dénomment « spatialités »³, c'est-à-dire à des manières d'agir avec l'espace, qu'il s'agisse de consommer, produire, se déplacer, se loger..., c'est-à-dire tout simplement de vivre. Dans cette approche binaire, les espaces désignent les ressources offertes par un environnement, tandis que les spatialités renvoient aux attentes des habitants, à leurs actions individuelles ou collectives, à ce qu'on peut appeler plus globalement leur agir spatial. Les éléments du couple formes/pratiques, équivalents pour nous à ceux d'espaces/spatialités, configurations/actions ou encore environnements/acteurs, sont structurés par une forte interdépendance : les formes urbaines conditionnent certaines pratiques sociales tandis que les pratiques sociales réactualisent les formes héritées ou en font émerger de nouvelles.

[268] Dans cette articulation des formes et des pratiques, la gestion de l'altérité, qui implique celle de la distance entre soi et les autres, est fondamentale pour le processus urbain. Car l'urbain, par la densité et la diversité qu'il met en œuvre, peut être considéré comme un des trois moyens mobilisés par les sociétés pour gérer la distance⁴. On peut donc se demander comment la distance que les acteurs instaurent, consciemment ou non, entre eux et les autres (qu'il s'agisse d'êtres humains, d'animaux, d'objets, donc de toute chose autre qu'eux-mêmes), dépend de et en même temps produit un environnement plus ou moins urbain ?

C'est cette question que je souhaite développer ici à partir de quelques exemples de villes médiévales. On y observe en effet des différences dans la morphologie urbaine du début du XIX^e siècle. Ces spécificités sont mises en relation avec des types d'églises qui correspondent à des rapports au monde et des fonctionnements sociaux différents, notamment dans leur rapport

1. Henri Galinié, *Ville, espace urbain et archéologie*, coll. Sciences de la ville, vol. 16, Tours, Maison des Sciences de la Ville, 2000.

2. Michael Robert Günter Conzen, *The Urban Landscape : Historical Development and Management. Papers by M. R. G. Conzen edited by J. W. R. Whitehand*, Special Publication n°13, Londres, Institute of British Geographers, 1981.

3. Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 2^e éd. 2013 p. 947-950.

4. Les deux autres étant la mobilité et la télécommunication : Jacques Lévy, *Le tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde*, coll. Mappemonde, Paris, Belin, 1999 ; Jacques Lévy, « Entre contact et écart. La distance au cœur de la réflexion sur l'espace des sociétés », *Atala*, 12, 2009, p. 175-185.

à l'altérité. En effet, au Moyen Âge central (IX^e-XIII^e siècles), les églises régulières et séculières gèrent différemment les autres que sont les laïcs, c'est-à-dire les fidèles pris en charge par l'Église. Si les premières tendent vers une mise à distance avec les laïcs, les secondes se caractérisent par une plus grande proximité avec eux. Or, ces manières d'être au monde génèrent des espaces différents, non pas en aménageant l'espace de manière finalisée, mais tout simplement en étant régulier ou séculier. Autrement dit, des pratiques d'acteurs médiévaux, qui font ce qu'ils ont à faire, ont pu se cristalliser et participer à produire des environnements spatiaux, dont la morphologie est encore observable au début du XIX^e siècle. C'est l'idée que tout mode de vie, tout rapport au monde a des implications spatiales, même si la finalité en soi n'est pas spatiale.

I. Des configurations spatiales différentes en fonction du type d'église

La situation historique est la suivante : la réforme carolingienne du début du IX^e siècle a binarisé les régimes de vie ecclésiastiques, en distinguant clairement les chanoines et les moines, qui correspondent à deux types d'homme d'église, les séculiers (autrement dit, les clercs) [269] et les réguliers (aussi dénommés les religieux). Chacun d'eux a une mission particulière sur terre, définie par une règle de vie spécifique. Les moines cénobitiques sont des religieux qui vivent ensemble hors du monde, dans une communauté dirigée par un abbé. Comme ils ont une vie exemplaire, la plus proche du modèle apostolique, ils sont considérés par les laïcs comme leurs meilleurs intercesseurs auprès de dieu. Ils suivent une règle de vie (d'où leur qualification de « réguliers »), dont les prescriptions varient dans le détail selon les cas, mais qui sont généralement fondées sur la pauvreté, la chasteté et l'obéissance. La règle de saint Benoît, moine du Mont Cassin au VI^e siècle, n'était à l'origine qu'une règle parmi d'autres : ce fut seulement à l'époque carolingienne que le code de vie bénédictin a été normalisé et imposé à toutes les communautés monastiques par Benoît d'Aniane, conseiller de l'empereur Louis le Pieux. Les chanoines appartiennent quant à eux à l'Église séculière, car au contact du « siècle », c'est-à-dire des laïcs : ils sont chargés d'encadrer et de répondre aux besoins des fidèles. Constituant également des communautés, appelées « chapitre » ou « collégiale », et dirigées le plus souvent par un doyen, leur règle de vie, moins ascétique que celle des moines, n'a été mise en place qu'à la fin du VIII^e siècle, en prenant pour modèle la règle de Chrodegang, évêque de Metz, pour son clergé épiscopal. Il existe deux types de communautés canoniales : les chapitres cathédraux, qui assistent l'évêque dans sa direction du diocèse, et les collégiales qui desservent des tombes saintes faisant l'objet d'un culte ou d'un pèlerinage.

Ces statuts de réguliers et de séculiers existaient à l'époque mérovingienne, mais ils étaient beaucoup plus imbriqués et ne constituaient pas un binôme exclusif. Au contraire, à partir du début du IX^e siècle, les cohabitations de clercs et de religieux ne sont plus autorisées dans un même établissement, et il faut choisir l'une ou l'autre règle de vie. Si réguliers et séculiers ont pour mission fondamentale de sauver l'humanité et d'obtenir son salut, ils le font de manière différente. Les clercs sont là pour répondre aux besoins sacramentels et liturgiques des laïcs, tandis que les moines sont là pour atteindre et réactualiser la perfection évangélique, en quelque sorte en rejouant la Cène. Ce modèle de perfection, qui les amène à sauver le monde de l'intérieur, les oblige à une grande pureté et donc les amène à éviter le contact avec le siècle, impur par nature. À l'opposé du désert monastique, les séculiers sont au contraire en permanence au contact du siècle, autrement dit des laïcs qu'il convient de guider dans leur vie quotidienne, notamment par l'encadrement paroissial.

[270] Le but est donc de voir si cette binarisation du régime de vie ecclésiastique, qui correspond à des pratiques sociales majeures pour au moins les IX^e-XIII^e siècles, se traduisait dans la morphologie urbaine.

Or, à partir des premières analyses menées à Tours⁵ et dans le nord de la France⁶, on observe une récurrence morphologique : de façon systématique, tous les quartiers dominés par ou à proximité des églises séculières sont toujours découpés de manière plus forte et se caractérisent par des densités parcellaires et même bâties plus fortes que dans les quartiers proches ou dominés par les églises régulières.

Le résultat est particulièrement net à Tours et à Saint-Omer qui se caractérisent par une bipolarité canoniale et monastique dès l'époque carolingienne : à Tours, le quartier de Châteauneuf, autour du pôle canonial de Saint-Martin, est beaucoup plus dense et découpé que le quartier autour du monastère bénédictin de Saint-Julien. À Saint-Omer, c'est exactement la même chose avec le pôle canonial à l'ouest de la ville, par rapport au pôle monastique à l'est, autour de Saint-Bertin. À Arras, où l'on a aussi un cas de bipolarité entre le secteur monastique de Saint-Vaast et le secteur séculier de la cathédrale, le cas est différent mais s'explique par le décalage chronologique entre les deux institutions ecclésiastiques. Le pôle monastique de Saint-Vaast est plus conséquent et découpé que le pôle épiscopal à cause de la nette antériorité du monastère Saint-Vaast : ce dernier est resté le seul seigneur ecclésiastique important depuis l'époque mérovingienne jusqu'à la fin du XI^e siècle, l'évêque n'étant présent à Arras qu'à partir de 1094.

À Paris, les premiers résultats⁷ montrent pareillement que dans un quartier séculier, comme Saint-Germain-l'Auxerrois, le découpage de l'espace urbain du début du XIX^e siècle était beaucoup plus prononcé au début du XIX^e siècle qu'à Saint-Victor, établissement régulier depuis le début du XII^e siècle. Sainte-Geneviève constitue un cas intermédiaire intéressant puisque, après une phase séculière du IX^e au milieu du XII^e siècle, cette église a été régularisée, justement sous la houlette [271] de Saint-Victor, et est restée régulière jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Or, les indicateurs parcellaires et bâtis du quartier de Sainte-Geneviève se trouvent précisément à mi-chemin entre les chiffres les plus élevés pour Saint-Germain-l'Auxerrois et les chiffres les plus bas pour Saint-Victor, conformément donc à leur statut ecclésiastique.

D'où l'hypothèse théorique, à la fois simple et compliquée, selon laquelle le rapport au monde, fondamentalement différent, des communautés séculières et régulières a produit des effets morphologiques tout aussi différents sur le tissu urbain. Depuis le IX^e siècle, la vie régulière (ou monastique) produit plus d'écart avec le reste du monde que la vie séculière, et cela se traduit spatialement, en plan, dans la morphologie urbaine, par une moindre fragmentation de l'espace en structures urbaines (îlots/parcelles) et par une moindre densité parcellaire et bâtie. Ces rapports au monde, qui constituent des idéologies différentes, structurent aussi l'espace urbain de manière différente, sans pour autant que les effets morphologiques aient été finalisés, c'est-à-dire recherchés en tant que tels par ces hommes d'Église.

Cependant, pour descendre à l'échelle du parcellaire et du bâti, il fallait utiliser les cadastres les plus anciens dont on dispose pour l'ensemble de chaque ville, soit le cadastre napoléonien. Se pose alors la question du décalage chronologique entre l'analyse morphologique, portant sur un espace du début du XIX^e siècle, et les pratiques ecclésiastiques mises en regard (distinction

5. Hélène Noizet, *La fabrique de la ville. Espaces et sociétés à Tours (IX^e - XIII^e s.)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2007.

6. Charles Mériaux, Hélène Noizet, « Moines, chanoines et espace urbain en Flandre (X^e-XI^e siècles) », dans Dominique Iogna-Prat, Michel Lauwers, Florian Mazel, Isabelle Rosé (éd.), *Cluny. Les moines et la société au premier âge féodal*, Rennes, PUR, 2013, p. 65-77.

7. Hélène Noizet, « Germain, Victor, Martin et les autres. Morphologie urbaines et pratiques socio-ecclésiastiques à Paris aux IX^e-XII^e siècles et au XIX^e siècle », *L'Espace géographique*, 4, 2012, p. 324-339.

réguliers/séculiers), qui datent du Moyen Âge. En analysant ces plans cadastraux, il n'est en effet pas possible de faire la part entre l'héritage du Moyen Âge et les transformations ultérieures : peut-être que les évolutions de la ville à l'époque moderne expliquent les différences morphologiques constatées au début du XIX^e siècle ? D'où la reprise de l'enquête parisienne en affinant la méthode de travail par l'ajout d'une autre date pour les voies et les îlots, l'année 1300. Si l'on ne dispose pas du parcellaire à cette date, on a pu reconstituer le réseau viaire et les îlots à ce moment. Ceci permet de comparer la morphologie urbaine des différents quartiers ecclésiastiques de 1300 et 1836 et de caractériser ainsi l'évolution entre ces deux dates.

[272] II. Densités viaire et des îlots à Paris en 1300 et 1836

La méthode d'analyse spatiale s'appuie sur un SIG⁸ : pour chacune des trois églises étudiées, j'ai défini leur espace de domination à partir des paroisses et seigneuries, puis j'effectue des requêtes géométriques pour extraire le réseau viaire et les îlots de 1300 et de 1836 dans chacun de ces trois quartiers. Le SIG permet d'obtenir automatiquement les longueurs des voies et les superficies des îlots sélectionnés. On peut donc comparer ces variables morphologiques quartier par quartier et les mettre en relation avec la variable du statut ecclésiastique (régulier ou séculier).

Le statut ecclésiastique des trois établissements parisiens se caractérisent par une gradation entre le très régulier – avec Saint-Victor, chapitre de chanoines réguliers sans discontinuité de 1113 jusqu'à la Révolution – et le très séculier – avec Saint-Germain-l'Auxerrois, collégiale de chanoines séculiers dès l'époque carolingienne jusqu'à la Révolution. Entre les deux, il y a le cas intermédiaire de Sainte-Geneviève, d'abord séculière au haut Moyen Âge, puis régularisée à partir de 1147-1148.

Pour mesurer la densité du réseau viaire dans les différents secteurs ecclésiastiques, j'ai divisé la somme des longueurs des voies desservant chaque quartier par la superficie respective desdits quartiers. L'indicateur ainsi obtenu donne, pour chaque secteur, le nombre de mètres de rues par hectare : plus il est élevé, plus le réseau viaire qui dessert chaque espace est développé.

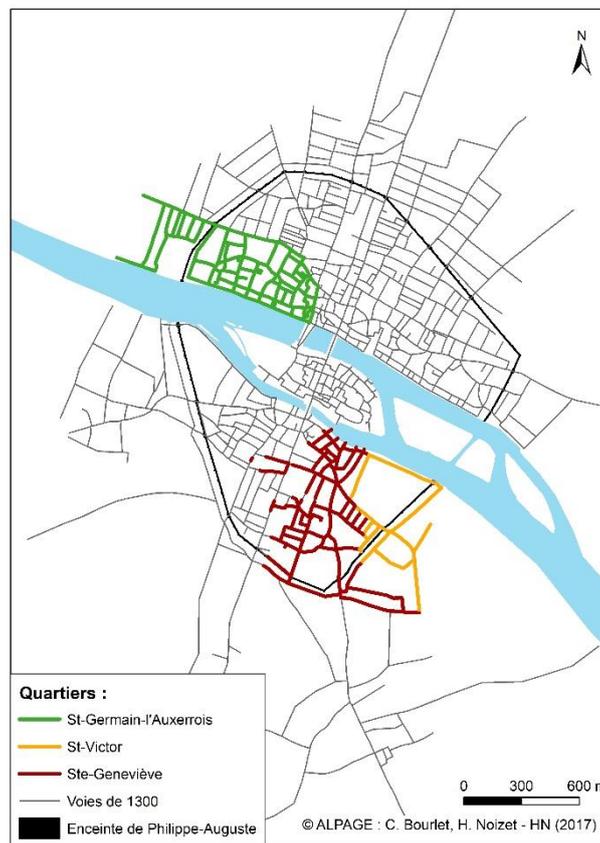
En 1300 comme en 1836, le résultat est conforme à la variable du statut ecclésiastique : plus l'église est séculière, plus la densité viaire est élevée, et ce aux deux dates (tableau 1 et fig. 1). Saint-Germain l'Auxerrois se caractérise ainsi par la densité viaire la plus importante, 3,3 fois plus élevée qu'à Saint-Victor en 1300, et encore 2,3 fois plus en 1836. Sainte-Geneviève reste bien en situation intermédiaire, en 1300 comme en 1836. Le réseau viaire s'est développé entre les deux dates de manière plus ou moins forte selon les secteurs. De manière logique, le quartier victorin le moins desservi par des voies en 1300 connaît à l'époque moderne la progression la plus importante, de 87 %. Cependant, il est intéressant d'observer que malgré cette évolution très différenciée, la hiérarchie reste la même au début du XIX^e siècle.

8. Hélène Noizet, Boris Bove et Laurent Costa (dir.), *Paris de parcelles en pixels. Analyse géomatique de l'espace parisien médiéval et moderne*, Paris, Presses universitaires de Vincennes/Comité d'histoire de la Ville de Paris, 2013.

[273] Tableau 1. La dynamique du réseau viaire

	<i>Somme des longueurs des voies (m)</i>		<i>Aire des quartiers (ha)</i>	<i>Densité viaire (m de voies/ha)</i>		<i>Progression 1300-1836</i>
	<i>En 1300</i>	<i>En 1836</i>		<i>En 1300</i>	<i>En 1836</i>	
Saint-Germain-l'Auxerrois	8376	10825	33,25	252	326	29%
Sainte-Geneviève	8306	9838	37,38	222	263	18%
Saint-Victor	2662	4982	34,59	77	144	87%
<i>Saint-Germain/Saint-Victor</i>				3,3	2,3	

Figure 1. Voies de Paris en 1300 dans les quartiers ecclésiastiques



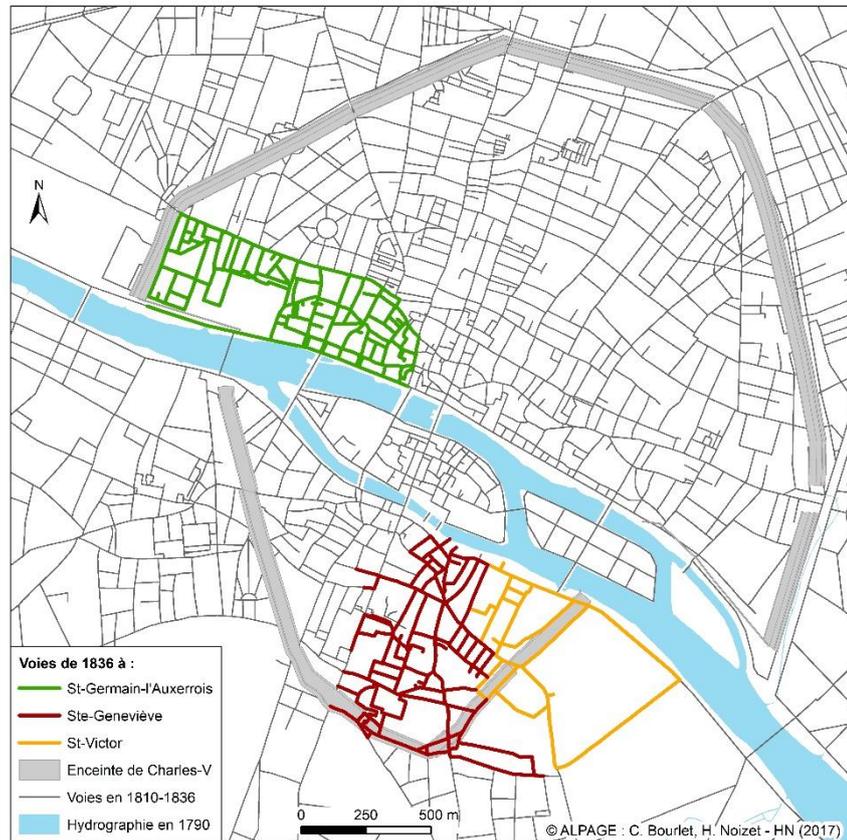
[274] Autrement dit, malgré le phénomène de rattrapage relatif entre 1300 et 1836, les héritages médiévaux restent prégnants en 1836.

La même analyse peut être faite pour l'indicateur des îlots, dont on peut calculer deux attributs, la densité par hectare (selon le même procédé que pour les voies) et la superficie moyenne par quartier. La densité des îlots donne en moyenne le nombre d'îlots par hectare dans chaque quartier. Elle est inversement corrélée au descripteur de la superficie des îlots : en effet, dans

un espace donné, plus les îlots ont une grande surface, plus leur nombre diminue et donc, mécaniquement, plus leur densité diminue.

Or, on retrouve exactement la même hiérarchie que précédemment, avec en tête Saint-Germain-l'Auxerrois, suivi par Sainte-Geneviève, et, enfin, Saint-Victor en dernier. La densité des îlots est plus de 5 fois plus élevée entre les deux cas extrêmes, en 1300 comme en 1836.

Figure 2. Voies de Paris en 1836 dans les quartiers ecclésiastiques



[275] Tableau 2. Densité des îlots selon les quartiers ecclésiastiques de Paris (en nb/ha)

	<i>En 1300</i>	<i>En 1836</i>	<i>% de progression 1300-1836</i>
Saint-Germain-l'Auxerrois	1,38	1,74	26%
Sainte-Geneviève	1,12	1,18	5%
Saint-Victor	0,26	0,35	33%
<i>Rapport Saint-Germain/Saint-Victor</i>	<i>5,32</i>	<i>5,03</i>	

Cela confirme la corrélation entre le statut ecclésiastique et ces indicateurs par îlots : plus le statut est séculier, plus la densité des îlots est forte, et plus la superficie parcellaire moyenne est faible, et, là encore, aux deux dates.

De façon logique, les îlots les plus extensifs se situent dans les quartiers réguliers, où ils sont 7 à 6 fois plus grands à Saint-Victor qu'à Saint-Germain-l'Auxerrois en 1300 et en 1836.

Tableau 3. Aire moyenne des îlots selon les quartiers ecclésiastiques parisiens (en m²)

	<i>En 1300</i>	<i>En 1836</i>	<i>Progression 1300-1836</i>
Saint-Germain-l'Auxerrois	6206	5136	-17%
Sainte-Geneviève	9290	8193	-12%
Saint-Victor	44199	31392	-29%
<i>Rapport Saint-Victor/Saint-Germain</i>	<i>7,12</i>	<i>6,11</i>	

Qu'il s'agisse des indicateurs de densité ou de superficie à partir des voies et des îlots, on observe une configuration spatiale systématiquement plus découpée et dense autour des églises séculières que autour des églises régulières. La corrélation fonctionne aussi bien en 1300 qu'en 1836. Les différences morphologiques entre espaces séculiers et réguliers existe donc bien dès le Moyen Âge et ne résulte pas uniquement des transformations dues à l'époque moderne.

Il faut bien souligner que cette morphologie résulte d'une structuration progressive de l'espace urbain, qui ne s'explique pas par un seul projet, ni par une quelconque intentionnalité.

[276] Figure 3. Îlots en 1300

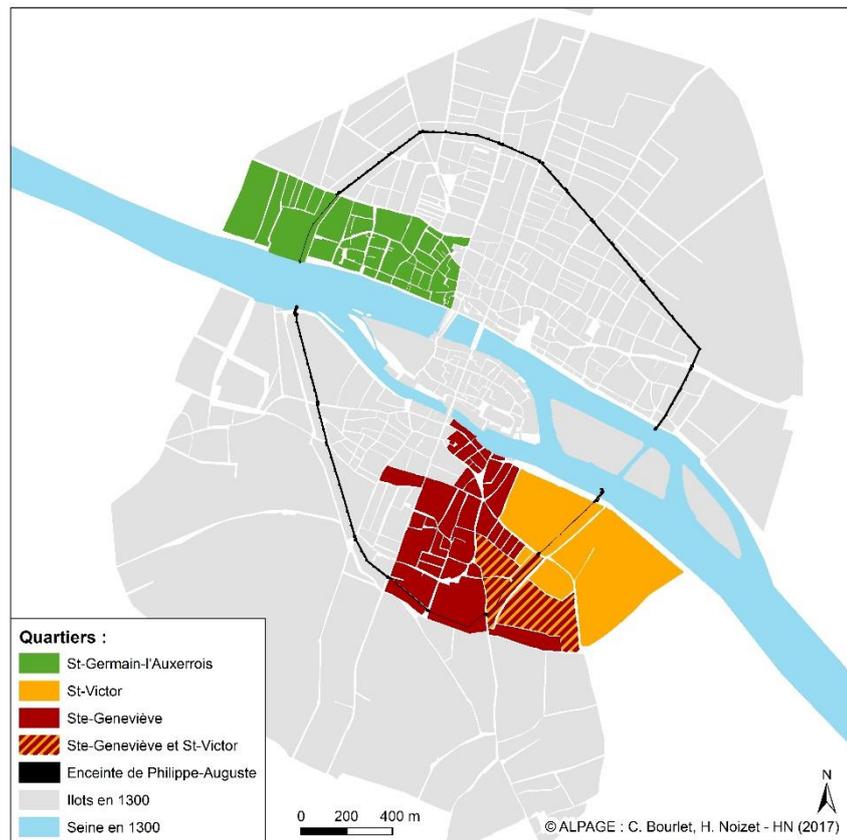
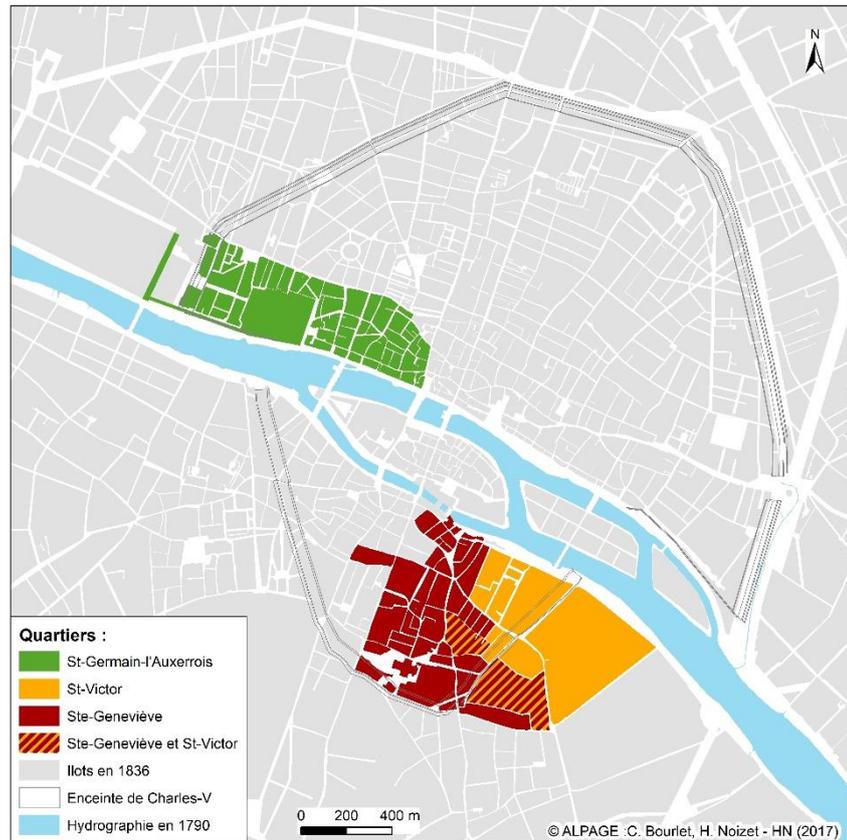


Figure 4. Îlots en 1836



Aucun abbé ou doyen [277] à la tête de ces églises n'a cherché à densifier ou non son quartier : c'est simplement en étant abbé ou doyen qu'ils ont, de fait, généré ces types différents d'espaces. On peut ainsi supposer que, lorsqu'une occasion se présentait de mettre en valeur le sol dans la proximité immédiate de leur église, les séculiers le faisaient tendanciellement plus que les réguliers.

Quelles peuvent être au juste ces pratiques de l'espace qui sont plus ouvertes à l'altérité chez les séculiers ? L'étude du cas tourangeau nous en donne quelques exemples. Installer des tenanciers sur sa censive pour augmenter le nombre de dépendants et ses revenus fonciers et judiciaires, maintenir l'usage public des voies ou autoriser l'ouverture de nouvelles rues destinées à faciliter les déplacements, implanter les artisans nécessaires à l'approvisionnement de l'institution ecclésiastique à proximité de celle-ci, éloigner au contraire les communautés monastiques (notamment féminines) qu'il convient de protéger plus que les communautés masculines de l'impureté du siècle, créer et gérer les infrastructures d'accueil de pèlerins et des hôtes (hôpital), accorder des autorisations aux laïcs pour ouvrir tavernes et tables de change, gérer la paroisse en direct (nomination du desservant de l'église paroissiale) sans passer par la tutelle de l'évêque ou d'un autre intermédiaire, sont autant de pratiques sociales plus fréquentes dans le monde ecclésiastique séculier que régulier.

Or, à chaque fois, ces actions, qui se caractérisent par leur finalité propre, tendent à réactualiser la densité de la morphologie urbaine car elles multiplient d'autant les contacts avec les autres, et notamment avec la population laïque des simples fidèles qu'il faut mener au salut. Toutes ces actions, favorisant la densification des relations sociales, se traduisent nécessairement à un moment ou à un autre par un découpage du sol plus fréquent et plus important que si elles n'existaient pas.

En conclusion, la moindre réticence de la proximité avec le siècle participe vraisemblablement à expliquer la plus grande densification urbaine autour des églises séculières. Cette corrélation est congruente avec leur fonction, leur place dans la société médiévale, bref avec leur idéologie. Pour reprendre les termes de Maurice Godelier, on a là la traduction spatiale d'un idéal, autrement dit une idéologie qui se réifie dans une configuration matérielle. Au-delà des intentionnalités, qui revendiquent et mettent en œuvre des aménagements urbains du sol, [278] la façon d'être en société produit de la forme. Ces formes, ainsi fabriquées par des régimes de vie, par des conceptions du rapport à l'autrui, relèvent le plus souvent de l'impensé. La reprise du dossier parisien converge avec les résultats des analyses précédentes pour distinguer une spatialité régulière d'une spatialité séculière : chacune d'elle se caractérise par un type de rapport au monde, fermé pour la première et ouvert pour la seconde, qui produit des effets spatiaux bien réels, même si impensés en tant que tels. La spatialité séculière, hétéronome (très intermédiée), tend à produire des espaces très découpés, denses, liquides, tandis que la spatialité régulière, autonome (peu intermédiée) tend à produire des espaces peu découpés, peu denses, peu liquides⁹.

Les spatialités participent donc à produire des espaces, et réciproquement : tout fonctionnement social contient du spatial et tout espace porte la marque de fonctionnements sociaux antérieurs. Lorsqu'on parle d'« espace », il s'agit donc d'espace hérité, déjà de multiples fois reconfiguré, et intégrant les héritages des pratiques sociales antérieures, et non pas un espace naturel, prétendument immuable. Il correspond à la fois à l'espace hybridé de l'archéogéographie¹⁰ et à l'« espace-déjà-là » de Michel Lussault¹¹ : « antérieur à une action ou une série d'actions spatiales d'un opérateur, [il] constitue un matériau possible pour une nouvelle occurrence de la spatialité. Symétriquement, chaque action qui procède de la spatialité est productrice d'espace (sous la forme d'un agencement nouveau), qui s'inscrit et enrichit une configuration spatiale préexistante, accroît en quelque sorte la quantité d'espace dans une société donnée ».

Ces phrases de Lussault conviennent parfaitement à l'exemple de l'implantation des Bernardins près de Saint-Victor, qui correspond à la réactivation cistercienne de la faible densité spatiale héritée de la présence victorine. En effet, des configurations sociales postérieures ont fait rejouer l'écart des densités. Dans le cas de Saint-Victor, l'implantation cistercienne des Bernardins, à partir du milieu du XIII^e siècle, a réactivé la faible densité du parcellaire et du bâti dans le secteur victorin. Ce collège forme un vaste enclos situé entre Saint-Nicolas-du-Chardonnet et [279] Saint-Victor, dans un secteur urbain qui était encore très peu dense d'après le parcellaire de 1810-1836. Cette installation régulière, postérieure d'environ 130 ans à celle des Victorins, a donc son propre contexte social, indépendant de la fondation victorine. Cependant, la pré-existence de Saint-Victor dans ce secteur, qui s'était traduit par un espace peu dense, a pu entrer en ligne de compte lorsque l'ordre cistercien a choisi de s'y installer à partir des années 1240. Au-delà des opportunités foncières, qui jouent évidemment un rôle majeur, l'environnement a pu être considéré comme propice à la pratique de vie cistercienne. On retrouve là un de ces enchaînements dialectiques évoqués par Lussault. Même s'il n'y a aucun rapport direct entre les deux implantations régulières, victorine puis cistercienne, l'attraction de la seconde près de la première a sans doute été favorisée par la médiation spatiale : le fait que l'espace environnant présentait suffisamment d'aménités au regard des exigences du désert monastique n'a pu que jouer en faveur de cette attraction. Et on pourrait poursuivre ces enchaînements avec l'implantation de la Halle au vin au début du XIX^e siècle, puis du campus universitaire de Jussieu sur l'ancien enclos de Saint-Victor à partir des 1960 : on trouve en effet

9. Pour l'approche bilantielle qui oppose les espaces en fonction de leur degré de liquidité et les spatialités en fonction de leur degré d'intermédiation, voir Patrick Poncet, *L'intelligence spatiale*, PUR, Rennes, 2017.

10. Gérard Chouquer (dir.), *Objets en crise, objets recomposés. Transmissions et transformations des espaces historiques. Enjeux et contours de l'archéogéographie, Études rurales*, n°167-168, 2003.

11. Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.), *op. cit.*, 2013, p. 948.

au même endroit les implantations successives de Saint-Victor (chapitre régulier de chanoines réguliers, de 1113 jusqu'à 1789), de la Halle au vin (présente dès 1664, au niveau de l'actuel Institut du monde arabe, puis étendue sur l'ancien enclos victorin, à partir de 1811, et en usage jusqu'en 1964), et enfin du campus de la faculté des sciences (divisée ensuite entre Paris-6 et Paris-7, construite entre 1958 et 1972). À chaque fois, on a bien une implantation répondant à des contextes sociaux, déconnectés les uns des autres et répondant à des finalités différentes (un centre religieux, producteur d'une idéologie puissante destinée à réformer le monde de l'intérieur, dans un contexte dominé par l'Eglise comme principale instance productrice du social ; puis un marché d'intérêt économique regroupant les seuls opérateurs de la vente du vin, dont la consommation augmente notablement au cours du XIX^e siècle ; enfin un aménagement universitaire anticipant la massification des effectifs étudiants, qui traduisait à la fois la scolarisation croissante de la société et le baby-boom d'après-guerre). Mais ces situations, pour être particulières, n'en sont pas pour autant irrémédiablement singulières : elles correspondent toutes à des configurations socialement et spatialement peu denses et diversifiées, caractérisée à la fois par une mono-activité dominante et des acteurs restreints à un type de communautés (congrégation de chanoines réguliers relativement [280] extérieurs au monde, marchands de vin organisés en corporation, étudiants et enseignants de l'université), et par un rapport au sol très extensif. Cette succession d'actions spatiales a produit une forme, un vaste îlot très peu parcellisé, nettement perceptible dans les planimétries parcellaires des XIX^e-XX^e siècles. Celle-ci traduit la résilience, dans le parcellaire et le bâti contemporain, de pratiques sociales, qui, en soi, n'avaient pas de finalité urbaine ni même spatiale, mais qui, parce qu'elles ont structuré durablement les sociétés ont secrété des formes d'espaces particulières, parfois encore présentes aujourd'hui. Et c'est bien parce que cet agencement a été réapproprié et réutilisé, que l'on en trouve la trace dans les plans parcellaires contemporains, et non pas uniquement parce qu'il est doté de qualités intrinsèques qui le ferait durer.